1

(Nº 265.)

Chambre des Représentants.

Séance du 19 Avril 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Henor, au nom de la commission des naturalisations, sur la pétition du sieur Casimir-Eugène-Joseph Robert.

Messieurs,

Par requête adressée à Sa Majesté le roi, le 6 janvier 1841, le sieur Robert a demandé la naturalisation ordinaire.

Il résulte des pièces du dossier qu'il est né au Fayt, département du Nord (France), le 15 pluviôse an IV; qu'il a constamment habité la ville de Mons, depuis le mois de janvier 1819 jusqu'à ce jour, qu'il a toujours été attaché au collége communal de cette ville, d'abord comme maître d'études, ensuite et successivement en qualité de régent de sixième, cinquième et de quatrième, enfin que sa conduite a toujours été exempte de reproches.

Le pétitionnaire a épousé, à Mons, le 5 février 1834, la demoiselle Philippine-Joseph Tillieux, de Marchienne-au-Pont; son état, sa fortune et ses affections sont définitivement fixés en Belgique, sans esprit de retour.

Les autorités consultées estiment que toutes ces considérations, et les services qu'il a rendus à l'instruction, militent en faveur du pétitionnaire.

Le rapporteur,

Le président,

HENOT.

DU BUS Aîne.